

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions au Tutorat se déroulent en début d'année universitaire, vers **début septembre** lors d'une semaine d'inscription dans le hall du Pôle Santé.

Pour vous inscrire, vous devez adhérer à la Corporation des Etudiants en Médecine de Reims (CEMR). Cotisation annuelle de 10 €.

Ensuite rien de plus simple, vous devez vous munir de votre carte étudiante, qui vous sera délivrée par la scolarité lors de votre inscription en PACES et vous rendre sur le stand d'inscription Tutorat.

Lors de votre inscription, il vous sera remis un **Numéro Tutorat** vous permettant de participer aux colles **anonymement**.

Le site du Tutorat

Le site est un outil très pratique qui contient plusieurs services :

Un **espace personnel** contenant tous vos résultats obtenus dans les différentes colles (notes, classements, statistiques, histogrammes) ainsi que vos informations d'inscription Tutorat.

Un **espace pédagogique** contenant les sujets et corrections détaillées qui seront téléchargeables après chaque colle afin de composer la colle ultérieurement chez soi.

Un **forum** organisé en plusieurs catégories pour poser toutes vos questions aux tuteurs.

www.tutoratsantedereims.fr

Le Tutorat récompensé

Le Tutorat Santé de Reims s'est vu attribuer en 2013, 2014 et 2016 la **Médaille d'Argent** de l'Agrément Tutorat ANEMF-ANEPF et en 2017 la **Médaille de Bronze** reconnue par le Ministère de l'Enseignement Supérieur. Cette récompense a été attribuée suite à une évaluation par un jury qualifié de l'offre de formation proposée par le Tutorat Santé de Reims. Cette évaluation a été réalisée pour toutes les villes de France proposant un Tutorat aux étudiants de PACES.

Nous contacter

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question à propos du Tutorat. Notre équipe sera ravie de vous expliquer plus amplement notre fonctionnement.

Par mail : contact@tutoratsantedereims.fr

Par Internet : www.tutoratsantedereims.fr

Par courrier : Tutorat Santé de Reims
51 rue Cognacq-Jay
51095 Reims

Par Facebook :
www.facebook.com/TutoratSanteDeReims

Si vous êtes un futur PACES, vous pouvez poser vos questions sur le forum du Tutorat dans la rubrique « Espace Lycéens et futurs PACES »



Tutorat Santé de Reims



Organisation étudiante à but non lucratif pour la préparation du concours de PACES

**Médecine
Pharmacie
Odontologie
Sage-femme
Rééducation**

www.tutoratsantedereims.fr

Le Tutorat qu'est-ce que c'est ?

Le Tutorat est une organisation étudiante destinée à préparer les étudiants au concours de PACES, et de les aider à vivre le plus sereinement possible cette première année.

Le Tutorat a été créé au niveau de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Reims, par les étudiants, avec le soutien des professeurs pour favoriser l'égalité des chances au concours en proposant une aide pédagogique, méthodologique et psychologique gratuite.

Le Tutorat est l'unique service reconnu et financé par la faculté.

Chaque année, ce sont plus de 56 tuteurs des 5 filières de santé, tous issus de la PACES, qui sont sélectionnés en fonction de leurs notes et motivation pour rédiger les entraînements hebdomadaires.

Le parrainage c'est quoi ?

Le parrainage est un service proposé par le Tutorat qui fonctionne tout au long l'année et qui permet à l'étudiant de PACES d'être suivi par un étudiant d'année supérieure de la filière de son choix.

Ce parrainage permet à chaque étudiant en PACES d'avoir un entretien privilégié avec un étudiant qui a été reçu au concours et qui peut l'encourager, le conseiller et ainsi avoir un suivi de sa progression tout au long de l'année.

Les parrains-marraines sont des étudiants bénévoles qui donnent un peu de leur temps. Ils sont attribués à chaque étudiant en PACES au moment de l'inscription au Tutorat

Les services du Tutorat

Les Colles : ce sont des entraînements QCM portant sur plusieurs matières qui ont lieu 2 fois par semaine. Les colles permettent d'assurer un rythme de travail régulier tout au long de l'année et un très bon entraînement aux épreuves types concours. Les sujets sont rédigés par les tuteurs et sont soumis systématiquement à une relecture et validation des professeurs de la discipline.

A l'issue de chaque colle, un classement est effectué ; ce qui permet à l'étudiant de PACES de se situer par rapport à l'ensemble des participants.

Les Concours Blancs permettent de confronter les étudiants à la situation de concours avec un sujet qui présente la même durée et qui comporte le même nombre de questions qu'au concours final. De plus le classement final permet à l'étudiant de se situer très précisément et de faire l'état de ses connaissances juste avant la fin du semestre.

Le Forum d'entraide : c'est un espace d'échange réservé aux étudiants de PACES qui leur permet de poser, à tout moment, une question aux tuteurs.

Les Supports pédagogiques : les corrections d'annales du concours corrigées par les tuteurs et les archives des colles du Tutorat pour s'entraîner encore plus.

Les Permanences à chaque fin de colle : permettent aux PACES d'éclaircir les points incompris en cours grâce à la présence de tuteurs spécialisés dans une matière.

Les + du Tutorat

Service gratuit pour tous les adhérents CEMR.

Utilisation d'une grille de QCM avec correction automatisée, ce qui permet de publier les résultats et classements en moins de 24h.

Les sujets d'annales sont imprimés et distribués gratuitement à chaque début de semestre.

Chaque année plus de 850 inscrits au Tutorat sur 1200 étudiants inscrits en PACES, ce qui permet d'avoir des classements représentatifs du Concours.

Collaboration étroite des enseignants et de l'administration avec les tuteurs.

Horaires et programme

Les colles ont lieu deux fois par semaine :
Le Mardi et le Jeudi de 18h à 20h
dans les amphis de la Faculté de Médecine et de Pharmacie (Pôle Santé)

Semestre 1	Semestre 2
UE 1 : 3 Colles	UE 5 : 3 Colles
UE 2 : 3 Colles	UE 6 : 3 Colles
UE 3 : 3 Colles	UE 7 : 3 Colles
UE 4 : 3 Colles	UE 8 : 3 Colles
	UE 9 : 3 Colles
1 Concours Blanc (4 colles)	1 Concours Blanc (5 colles)
Total : 16 colles	Total : 20 colles